Faculté de Philosophie et Sciences sociales
Collèges électoraux départementaux

Chaque année d'étude appartient à un département, lui-même divisé en collèges électoraux.

1 mandat = 1 délégué effectif + 1 délégué suppléant

Histoire, Arts et Archéologie

9 collèges - 18 élus

A1 — 1 mandat
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale – Bloc 1

A2 — 1 mandat
Bachelier en histoire – Bloc 1

A3 — 1 mandat
Bachelier en histoire de l'art et archéologie orientation générale – Poursuite du cursus

A4 — 1 mandat
Bachelier en histoire – Poursuite du cursus

A5 — 1 mandat
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie – Bloc 1
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie – Poursuite du cursus

A6 — 1 mandat
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur – Histoire de l'art et archéologie
Master en enseignement section 5 : Histoire de l'art et archéologie
Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale
Master de spécialisation en archéosciences
Master de spécialisation en études africaines

A7 — 1 mandat
Master en histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur – Musicologie
Master en enseignement section 5 : Musicologie
Master en histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie - Année unique

A8 — 1 mandat
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur – Histoire
Master en enseignement section 5 : Histoire
Master en enseignement section 4 : Histoire
Master en histoire

A9 — 1 mandat
Master en gestion culturelle

Science Politique

8 collèges · 22 élus

B1 — 2 mandats
Bachelier en sciences politiques, orientation générale – Bloc 1

B2 — 2 mandats
Bachelier en sciences politiques, orientation générale – Poursuite du cursus

B3 — 1 mandat
Master en administration publique

B4 — 1 mandat
Master en études européennes

B5 — 2 mandats
Master en sciences politiques, orientation Relations internationales

B6 — 1 mandat
Master en sciences politiques, orientation générale

B7 — 1 mandat
Master en sciences politiques (programme en anglais) – Année unique

B8 — 1 mandat
Master en sciences politiques (horaire décalé) – Année unique

Sciences sociales et Sciences du travail

10 collèges · 22 élus

C1 — 1 mandat
Bachelier en sciences humaines et sociales (Site de Bruxelles, ULB) – Bloc 1

C2 — 1 mandat
Bachelier en sciences humaines et sociales (Site de Charleroi, ULB/UMons) – Bloc 1
Bachelier en sciences humaines et sociales (Site de Charleroi, ULB/UMons) – Poursuite du cursus

C3 — 1 mandat
Bachelier en sociologie et anthropologie – Bloc 1

C4 — 1 mandat
Bachelier en sciences humaines et sociales (Site de Bruxelles, ULB) – Poursuite du cursus

C5 — 1 mandat
Bachelier en sociologie et anthropologie – Poursuite du cursus

C6 — 1 mandat
Master en anthropologie
Master de spécialisation en sociologie-anthropologie
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur – Sciences politiques et sociales
Master en enseignement section 5 : Sciences sociales

C7 — 1 mandat
Master en sciences de la population et du développement

C8 — 1 mandat
Master en gestion des ressources humaines

C9 — 1 mandat
Master en sociologie

C10 — 2 mandats
Master en sciences du travail (y compris en alternance, Sites de Bruxelles et de Charleroi)

Philosophie, Éthique et Sciences des religions et de la laïcité

4 collèges · 8 élus

D1 — 1 mandat
Bachelier en philosophie – Bloc 1

D2 — 1 mandat
Bachelier en philosophie – Poursuite du cursus

D3 — 1 mandat
Master en éthique
Master en sciences des religions et de la laïcité

D4 — 1 mandat
Master en philosophie
Master de spécialisation en philosophie et théorie politiques
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur – Philosophie
Master en enseignement section 4 : Philosophie et citoyenneté
Master en enseignement section 5 : Philosophie et citoyenneté
Master en enseignement section 5 : Morale